

# ***LES FLORALIES DE SAINT JEAN DE COLE***

**Objet : Florales 2017**

Madame, Monsieur,

A l'occasion des 36èmes Florales de Saint Jean de Côte, nous avons le plaisir de vous adresser un dossier d'inscription, en appelant votre attention sur les différents articles du règlement de nos Florales, que nous vous prions de bien vouloir respecter pour nous faciliter une bonne organisation et vous permettre ainsi de réaliser de bonnes ventes.

**Le thème des Florales 2017 sera :**  
**« la peinture »**

**Nous souhaiterions attirer votre attention sur les articles 5 et 6 du règlement**

\* **L'Article 5** stipule que les **exposants doivent apporter leur contribution à la décoration de leur stand**, Afin d'offrir aux visiteurs un ensemble harmonieux et, également afin d'améliorer vos ventes, nous vous demandons de présenter agréablement votre stand, **en évitant** :

- les tables avec les tréteaux visibles (mettre une nappe ou des canisses),
- les caisses en plastique servant de contenant aux plantes (sortir les plantes et les disposer sur des supports plus présentables).
- les étagères métalliques devant les monuments historiques (mettre les étagères contre les murs).

\* **L'Article 6** précise que pour des raisons de sécurité les véhicules ne doivent pas rentrer sur le site avant 19 heures. Nous souhaiterions que cet article soit suivi afin de respecter aussi bien les visiteurs que les exposants.

Nous vous demandons enfin de noter tout particulièrement que votre **dossier d'inscription** doit nous parvenir **avant le 1 avril 2017**

**7**, accompagné des documents suivants :

-Chèque correspondant au montant des frais d'inscription et de location de l'emplacement

Votre inscription au registre du commerce ou tout document, en cours de validité, justifiant votre activité

- votre attestation d'assurance de responsabilité civile,
- fiche de déclaration de machine ou appareil en fonctionnement (le cas échéant)
- règlement signé, précédé de la mention « lu et approuvé ».

L'inauguration officielle des 36èmes FLORALIES aura lieu le samedi 13 mai et sera suivie d'un apéritif auquel nous aurons le plaisir de vous accueillir.

Enfin, comme à l'accoutumée, une animation professionnelle sera à votre disposition tout au long de la manifestation, Afin d'organiser des jeux, il vous sollicitera afin de mettre à sa disposition quelques produits de votre stand, ce qui permettra également d'assurer votre promotion.

**Demeurant à votre écoute pour toutes suggestions, nous vous souhaitons, de  
BELLES ET PROSPERES FLORALIES 2017.**

**Mairie – 24800 – Saint Jean de Côte – Fax :05 53 62 18 40**  
**E-mail :[contact@floralies-saintjean.fr](mailto:contact@floralies-saintjean.fr) ou: [stjean\\_floralies@orange.fr](mailto:stjean_floralies@orange.fr)**

***[www.floralies-saintjean.fr](http://www.floralies-saintjean.fr)***